



## Remariage -sucession -biens dans chaque famille

Par **domi1133**, le **01/06/2015** à **11:33**

bonjour,

Bonjour,

Nous souhaitons nous marier .Comme c'est un remariage côté de monsieur nous pensons à notre succession pour protéger nos familles respective.

la situation:

Monsieur divorcé d'un premier mariage, 2 enfants, patrimoine moyen

Madame célibataire sans enfant patrimoine plus élevé (succession des parents)

Nous souhaitons donc de faire un contrat de mariage pour séparer les biens. une fois marier faire un testament pour léguer tout nos biens à la famille respective c'est à dire monsieur à ses deux enfants madame à sa sœur neveu et nièce

En fait si on fait:

- un contrat de mariage du type séparation de bien
- un testament
- un pacte successoral

Cela devient possible? Si monsieur décède avant madame, les filles de monsieur hérite t elle?

Merci par avance pour vos réponses